

Académie de BORDEAUX

Lycée Polyvalent de **BORDA**
7, avenue Paul Doumer – B.P. 60345
40107 - DAX CEDEX
☎ : **05.58.58.12.34**
☎ : **05.58.58.12.35**
gest.0400007r@ac-bordeaux.fr

REGLEMENT DE CONSULTATION

1) IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Lycée Polyvalent DE BORDA 07, avenue Paul Doumer B.P. 60345 – **40107 DAX CEDEX**

Pouvoir Adjudataire : Monsieur le Proviseur du **Lycée Polyvalent DE BORDA** à DAX

Comptable assignataire : Madame l'Agent Comptable du **Lycée Polyvalent DE BORDA** à DAX

2) PROCEDURE

Le marché est passé en Procédure Adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3) OBJET DU MARCHÉ

Le marché a pour but la fourniture de :

Hébergement-visites-transport de personnels et d'élèves du voyage scolaire en ITALIE (ROME et NAPLES) du DIMANCHE 03 MAI AU SAMEDI 09 MAI 2020

4) ALLOTISSEMENT

Ce marché n'est pas alloti.

5) CONTACT

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de :

☎ **Monsieur LAFOND (Tél. 06 75 14 32 57) blafond@orange.fr**
ou Monsieur SOUSSENS (Tél. 06 47 24 16 17) psoussens1@orange.fr
(Informations sur le programme, l'itinéraire et l'organisation détaillée du séjour)

☎ **ou Madame MUNOS-MOMPONTET (gestionnaire-comptable)**
(Aspects réglementaire et financier)

Tél. **05.58.58 12 46** - Fax : **05.58.58.12.35** gest.0400007r@ac-bordeaux.fr

6) 6.1/ Les Pièces constitutives du marché :

- L'Acte d'Engagement (AE) complété, daté et signé avec le bordereau de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.) ;
- Le Règlement de Consultation (R.C.) ;
- Le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.) : programme, itinéraire et descriptif détaillé de l'organisation et des caractéristiques du séjour ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales fournitures courantes et services en vigueur au moment de la consultation.

sont disponibles sur le site : www.aji-france.com rubrique **E-SERVICES** >> liste des marchés publics >> **liste des offres de marchés.**

6.2/ Les pièces contractuelles du marché sont :

- L'Acte d'Engagement (AE) complété, daté et signé avec le bordereau de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.) ;
- Le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.) : programme, itinéraire et descriptif détaillé de l'organisation du séjour ;

L'ensemble de ces pièces constitue le contrat qui liera le Lycée Polyvalent DE BORDA à l'entreprise attributaire. Il ne sera donc signé aucun contrat rédigé par le prestataire du marché. Le dépôt d'une offre par le soumissionnaire vaut acceptation de l'ensemble des clauses de ce contrat.

7) LIMITE DE TRANSMISSION DES OFFRES ET MODALITES DE TRANSMISSION

Les offres sont à déposer obligatoirement sous forme dématérialisée
sur le site de AJI-Gestion pour l'Education

au plus tard le : **LUNDI 10 FEVRIER 2020 à 12H00**

***** IMPORTANT *****

Pour déposer vos offres, vous devez au préalable "créer gratuitement votre compte fournisseur" à l'adresse suivante <https://compte.aji-france.com/inscription>

8) CONTENU DES OFFRES

L'offre devra contenir :

- l'acte d'engagement (AE) selon le modèle joint dûment complété, daté et signé par le candidat ;
- le bordereau de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.),
- ainsi que le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant les délais d'exécution.

9) DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours (quatre-vingt dix jours) à compter de la date limite de réception des offres.

10) CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les critères de jugement des offres sont :

- **Prix : 40 %**
- **Sécurité du transport : 20%** ➔ **fournir obligatoirement** une copie des documents contractuels listés dans le cahier des permettant d'apprécier le respect du critère « sécurité » du transport.
- **Hébergement-restauration : 15%**
- **Qualité des services associés : 25 %** (Intérêt pédagogique, respect du cahier-charges)

11) CONTENU DES PRIX

Le prix de l'offre indiqué est un prix global TTC ferme et définitif comprenant à minima l'ensemble des prestations demandées. Il n'est pas nécessaire d'indiquer un tarif par élève. Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes ou autres afférentes aux prestations.

12) REGLEMENTS DES COMPTES

Les factures devront être adressées au Lycée Polyvalent DE BORDA en deux exemplaires. Le paiement s'effectuera en euro. Les paiements seront effectués par mandats administratifs. Le chef d'établissement du Lycée Polyvalent DE BORDA est ordonnateur des dépenses. Le comptable assignataire est l'agent comptable du Lycée Polyvalent DE BORDA. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception des factures. Le taux d'intérêts moratoires, en cas de dépassement de ce délai, est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commencent à courir.

13) DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution est fixé du 03 au 09 Mai 2020.

14) NOTIFICATION

Le marché sera notifié au titulaire par un avis d'attribution rendu public par publication sur le site : www.aji-france.com rubrique **E-SERVICES** >> liste des marchés publics >> **liste des avis d'attribution.**